



**Mandat du Comité aviseur du
conseiller cadre à l'amélioration continue
de la qualité**

**Pour les Groupes de médecine de famille
universitaires du Québec**

Octobre 2017

*Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
de la Capitale-Nationale*

Québec 



Mise en contexte

Le cadre de gestion des groupes de médecine de famille universitaire (GMF-U) s'est déployé le 1^{er} avril 2017, venant déterminer les balises d'une organisation de service de première ligne modèle et probante, propices à soutenir adéquatement et équitablement les GMF-U.

Ce cadre de gestion définit ainsi les trois missions interdépendantes d'un GMF-U :

1. De façon exemplaire et innovatrice, prodiguer en collaboration interprofessionnelle des soins de santé et des services de première ligne intégrés, dans un souci de contribuer à la mission de responsabilité populationnelle de l'établissement;
2. Enseigner à prodiguer des soins de santé et des services de première ligne intégrés;
3. Participer au développement et à l'application des connaissances, notamment par la recherche et l'érudition.

Ce cadre de gestion vient également positionner les GMF-U comme de puissants leviers de maturation des lieux de dispensation de soins et des services de première vers le modèle de centre de médecine de famille, vision prônée par le Collège des médecins de famille du Canada. Dix piliers définissent les assises de ce modèle :

1. Le patient centrisme;
2. Le médecin de famille, premier prestataire responsable de ses patients;
3. La collaboration interprofessionnelle;
4. L'accès opportun et coordonné;
5. Une gamme complète de services;
6. La continuité des services et de l'information;
7. L'informatisation;
8. L'enseignement et la recherche;
9. L'évaluation et l'amélioration continue de la qualité;
10. La gouvernance.

De nouveaux professionnels sont alors intégrés aux GMF-U pour contribuer à soutenir l'amélioration de la qualité des soins et services cliniques, soit des agents d'amélioration continue de la qualité (AACQ). Ces agents pourront notamment stimuler les réflexions, soutenir le changement et s'impliquer dans l'amélioration des différentes dimensions de la qualité : des soins et services qui sont accessibles, efficaces, sécuritaires, efficaces, équitables et centrés sur les besoins des patients et leurs proches. Les AACQ sont sous l'autorité hiérarchique du cadre intermédiaire du GMF-U. À l'échelle de la province, un conseiller cadre à l'amélioration continue de la qualité (CCACQ) est nommé et rattaché au CIUSSS de la Capitale-Nationale sous l'autorité du Directeur de la qualité, de l'évaluation, de la performance et de l'éthique de cet établissement. Le CCACQ est appelé à coordonner l'action des AACQ dans l'ensemble des GMF-U situés sur le territoire du Québec et à exercer une autorité fonctionnelle sur ces agents. En collaboration avec les CISSS et CIUSSS du Québec, il



est responsable de la mise en place d'une culture d'amélioration continue de la qualité au sein des GMF-U, de même que de soutenir la réflexion stratégique, l'action et la prise de décisions ayant des impacts concrets dans les milieux.

La mise en place d'un comité aviseur est un atout incontestable pour le CCACQ en vue de parvenir à consolider le développement d'une culture d'amélioration continue dans les GMF-U, permettant à ces milieux d'être des milieux phares de pratique exemplaire et innovatrice de la médecine familiale.

Mandats du comité aviseur du CCACQ

- Élaborer un langage commun en matière d'amélioration continue de la qualité pour les GMF-U qui est cohérent avec les trois missions interdépendantes de ces milieux (clinique, pédagogique et recherche) et le partenariat avec les patients;
- Favoriser une compréhension commune des enjeux liés à l'intégration des AACQ et du CCACQ;
- Réfléchir, discuter et prendre position sur des questions stratégiques du CCACQ;
- Proposer des pistes de solution afin d'optimiser les stratégies d'évaluation et d'amélioration continue;
- Donner des conseils, formuler des avis ou faire des recommandations quant aux rôles du CCACQ et des AACQ;
- Repérer des problématiques, poser des questions sur leurs conséquences, réfléchir sur les éléments de solutions, discuter des possibilités et donner des avis sur ce qui semble être la meilleure position pour le CCACQ et les AACQ concernant les sujets décelés;
- Participer à la consolidation d'une culture d'amélioration continue de la qualité dans le réseau des GMF-U;
- Encourager le recours aux patients partenaires dans les projets d'ACQ;
- Promouvoir le rôle de facilitateur de la pratique des AACQ;
- Assurer une vigie sur la cohérence des activités des AACQ et du CCACQ avec les enjeux et les orientations préconisées dans le réseau de la santé et des services sociaux;

Au besoin, des groupes de travail peuvent être mis en place pour la réalisation de certaines activités.



Composition du comité

La sélection des membres du comité vise à la fois une représentativité de différents acteurs clefs des GMF-U et une représentativité de différentes régions administratives de la province.

- 1 CCACQ pour les GMF-U;
- 1 représentant de la direction de la qualité, de l'évaluation, de la performance et de l'éthique du CIUSSS où est rattaché le CCACQ ;
- 1 président directeur général d'un Centre intégré (universitaire) de santé et de services sociaux;
- 1 directeur médical de GMF-U;
- 1 directeur des services professionnels;
- 1 chef d'un département régional de médecine générale;
- 1 directeur de département universitaire de médecine familiale;
- 1 directeur de programme universitaire de médecine familiale;
- 2 représentants du milieu de la recherche;
- 1 usager partenaire;
- 1 représentant des comités d'usagers;
- 1 représentant des résidents en médecine familiale;
- 1 représentant des professionnels œuvrant en GMF-U;
- 1 représentant des cadres intermédiaires en GMF-U;
- 1 gestionnaire du Ministère de la santé et des services sociaux (MSSS), accompagnée d'un coordonnateur du dossier GMF-U
- 1 représentant des agents d'amélioration continue de la qualité en GMF-U

Le comité pourrait également inviter des acteurs reconnus pour leur expertise sur un sujet donné faisant l'objet de discussions.



Rôle du président du comité

Le CCACQ agit à titre de président du comité. Le président assistera le comité pour :

- Planifier et convoquer les réunions du comité et en prioriser les activités;
- Agir comme modérateur lors des interactions entre les membres;
- S'assurer que les discussions demeurent centrées sur les objectifs visés;
- Préparer le terrain pour l'obtention de consensus à partir des avis reçus.

Fonctionnement

- Le quorum est fixé à neuf participants pour tenir une rencontre;
- Lorsqu'un membre du comité est absent, il est invité à communiquer avec le CCACQ pour lui partager ses réflexions et son opinion sur les questions mises à l'étude;
- L'ordre du jour et les documents à l'appui de celui-ci seront transmis aux membres du comité le plus tôt possible avant la date fixée pour la réunion;
- Le soutien logistique est assuré par le CIUSSS de la Capitale-Nationale;
- Les rencontres ont lieu à une fréquence de quatre rencontres par année;
- La convocation aux rencontres se fait le plus tôt possible pour faciliter la gestion des agendas;
- Les participants sont appelés à contribuer activement aux discussions sur le concept d'amélioration continue propre à leur contexte, le tout en gardant un bon esprit de travail et de collaboration. Ils donneront leur avis sur les sujets discutés, avec intégrité, indépendance et transparence;